

Le 30 juin 2022 à 14h, le Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD VILLAGE TERRE-NEGRE s'est réuni à l'Espace Maurel 3 au RDC du pavillon Pelleport.

Étaient présents : voir la liste d'émargement

La séance est ouverte à 14h15.

A la demande de Mme Coulamy, l'ordre des points inscrits à l'ordre du jour est modifié afin que les professionnels intervenant sur le point 4 « Restauration » puissent être libérés rapidement.

Point 4 de l'ordre du jour : « Bilan de la prestation SODEXO »

En présence de l'équipe d'encadrement et du responsable de la restauration de la société Sodexo, prestataire depuis 4 mois :

- Présentation du parcours du chef de cuisine, qui a fait toute sa carrière en restaurants gastronomiques (dont celui de Paul Bocuse sur Lyon) et qui est champion de France de pâtisserie en restauration.
- Présentation de quelques plats proposés faits-maison, comme l'ensemble des gâteaux servis en desserts ou aux goûters.
- Enquête de satisfaction conduite en juin 2022 :
 - 148 résidents consultés ;
 - 75% de satisfaits, soit près de 20 points de plus qu'à la dernière enquête de 2019 (58% en 2018 et 67% en 2019).
- Plus de 800 repas sont préparés chaque jour dont la moitié sont servis en textures modifiées (hachée ou mixé).
- La préparation est effectuée dans la cuisine centrale et, pour certains plats en liaison directe, directement en salle de restaurant (ex. : œufs aux plats, steaks, moules...).
- En application du cahier des charges de l'EHPAD Terre-Nègre : 90% de produits frais, œufs issus de poules élevées en plein air, viandes des repas du dimanche et des jours fériés Label Rouge, fromage AOP 1 fois par semaine, 100% pâtisseries maison, 50% poisson frais...
- Le mardi et jeudi : pâtisserie et boisson (eaux infusées) faites maison
- Peu de déchets en cuisine et l'équipe travaille par exemple à la revalorisation des épluchures.
- Améliorations à l'étude : cuisson des moules, œufs brouillés et tendreté des steaks servis dans les étages (les chariots de distribution assèchent les viandes), cuisson des pommes de terre, dressage des aliments mixés.
- Dates des prochaines commissions de restauration (4 par an) :
 - 8/09/2022
 - 6/12/2022
 - 7/03/2023
 - 06/06/2023

Point 2 de l'ordre du jour : Présentation des groupes de travail validés en décembre 2021

Le groupe « Soins » (1 réunion en juin d'une durée 1 heure.) et le groupe « Communication autour du décès » (2 réunions en juin) ont été constitués.

Le travail continuera en septembre.

Le groupe de travail « Café des proches » n'a pas été constitué.

Mme Coulamy propose un RDV mensuel aux proches des nouveaux arrivants pour découvrir le fonctionnement de l'Ehpad, à partir de la rentrée 2022. Cette proposition est validée en séance.

Point 3 de l'ordre du jour : Présentation du suivi des actions initiés par les précédents CVS

Le suivi se fait par l'examen :

- Des fiches d'événement indésirables qui se trouvent dans le classeur du CVS à l'accueil ou en possession de l'infirmière. Elles sont à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres "anomalies" située à l'accueil
- Des plaintes : mails, courriers simples

Les plaintes récurrentes concernent le linge, les soins, le défaut de communication, la restauration.

- Les résidents peuvent informer l'infirmière qui rédige un email à Mme Aboubacar (Responsable Qualité)

Le classeur CVS comporte :

- les coordonnées des représentants élus
- les comptes-rendus des réunions,
- les fiches de suivi des événements indésirables.

Le livret d'accueil doit être mis à jour.

Point 5 de l'ordre du jour : Communication autour du changement de GIR

Le GIR (groupe iso-ressources) permet d'évaluer le degré d'autonomie d'une personne. Il est défini pour chaque résident dans le mois qui suit son arrivée en EHPAD.

Les taux sont regroupés dans le GMP (GIR moyen pondéré) dont découle une partie du financement public du budget Soins par la Sécurité Sociale.

Les familles ne sont pas toujours informées de l'évolution du GIR de leur proche et demandent que cet aspect soit amélioré.

La fiche « personne de confiance » donne les coordonnées de la personne à prévenir.

Il y a une incidence financière pour les résidents issus d'un autre département que la Gironde.

Les équipes médico-soignantes de Terre-Nègre affine l'évaluation du GIR en appliquant une grille complémentaire créée en interne afin de décrire de manière plus détaillée l'état de perte d'autonomie de chaque résident.

Dans le cadre du Projet Individuel Personnalisé (PAP) : selon MME COULAMY, la logique du PAP est appliquée mais ce dernier n'est pas systématiquement écrit. Elle donne pour exemple la création d'un groupe de belote. L'EHPAD doit s'améliorer sur la rédaction des PAP.

Suivi des résidents :

Une enquête de satisfaction a circulé : il ressort que les résidents demandent plus d'informations sur le résultat des examens médicaux.

Les proches reprochent l'absence d'information, de communication au regard des vaccinations, état de santé, rendez-vous médicaux, soins etc...

L'infirmière informe le personnel le matin.

Les médecins de l'EHPAD (3 équivalent temps plein) concentrent leurs visites sur les résidents malades, comme le font les médecins généralistes (une vingtaine de résidents sont suivis par des médecins extérieurs).

Le secrétariat médical assure la prise des rendez-vous médicaux, ce qui permet aux infirmiers infirmière de se consacrer aux soins.

Pour échanger avec les cadres de santé, il vaut mieux prendre rendez-vous pour une rencontre en présentiel.

Point 6 de l'ordre du jour : Dossier Chapelle

Mr Dufour informe que le courrier a d'ores et déjà reçu la signature de 15 membres .

Après la signature des résidents qui le souhaitent, il sera adressé par le CVS à la Mairie.

Point 7 de l'ordre du jour : Modalités de lutte contre la COVID cet été :

Mme Coulamy : Le 2° rappel est effectué depuis janvier avec le consentement des résidents ou de la personne de confiance

Pour les visiteurs : port du masque obligatoire + présentation d'un pass valide.

Cluster de 5 cas de Covid au Gautier (le variant actuel est très contagieux).

Point 8 de l'ordre du jour questions diverses

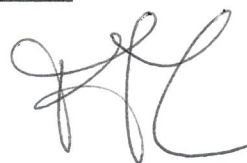
- Mme Gallego demande quelle est l'utilisation du matériel « SNOEZELEN »
Mme COULAMY répond qu'il est actuellement surtout utilisé pour les soins palliatifs.
Un bilan chiffré sera présenté lors du prochain CVS.
- Une crèche va s'installer dans les locaux actuellement occupés par la « MAATA » en tant que locataire en 2023.
La structure accueille des enfants atteints de handicap. Certaines places sont financées par la mairie , des places seront réservées pour les enfants du personnel de l'EHPAD.
- Décision prise pour le nom de l'EHPAD : Village Terre Nègre

La séance est levée à 16h15, elle est suivie d'une dégustation des « eaux infusées ». MERCI

Prochain CVS : Jeudi 29 septembre 2022



P. PARENTEAU - JANDER
- Président CVS -



A. Lafanechère
Vice-Présidente CVS

